

Publié le 11 octobre 2019

Congrès des Epl : une édition 2019 résolument tournée vers l'avenir du mouvement et des territoires

Le Congrès national des Epl s'est achevé le 10 octobre à Strasbourg en présence de Julien Denormandie, ministre de la Ville et du Logement, après trois jours de débats consacrés à l'avenir des Entreprises publiques locales et à la présentation du Livre blanc sur l'économie mixte locale. La Fédération des Epl a également confirmé son engagement en faveur de la création d'une Société de coordination nationale immobilière afin de regrouper les Sem de logement qui le souhaitent.



Moment phare du Congrès et du Salon des Epl cette année, le **Livre blanc sur l'économie mixte locale** a été dévoilé et remis au gouvernement en la personne du ministre **Julien Denormandie**. Fruit d'un travail de près d'un an mené sous la houlette de **Richard Lioger**, vice-président de la Fédération des Epl à la tête de son comité stratégie et député de Moselle, ce document a bénéficié des apports de plus de 2 000 contributeurs issus des associations d'élus, des parlementaires, des

institutions financières, des opérateurs privés et de l'ensemble des composantes du mouvement. **Il sera transmis dans les jours qui viennent au Premier ministre** afin d'alimenter les réflexions à venir sur l'évolution et la modernisation de l'action publique locale.

Julien Denormandie a tout d'abord remercié la Fédération des Epl pour son engagement tenu sur le Livre blanc et a rappelé son attachement à l'économie mixte locale : « *Le programme Cœur de ville, les projets de rénovation urbaine, montrent à quel point les Epl ont la capacité de s'adapter aux besoins des territoires* ». « *Je suis convaincu que les Epl sont à la manœuvre pour refaire la ville sur elle-même et pour limiter l'artificialisation du territoire. Vous êtes en première ligne sur le sujet, et vous avez donc un rôle à jouer dans la poursuite de cet objectif* », a également assuré le ministre de la Ville et du Logement.



Le Livre blanc sur l'économie mixte locale apporte des réponses sur les sujets du **contrôle** des Epl par les élus locaux, de la **gouvernance** de leurs outils, des stratégies de **filialisation** et de l'**égalité de traitement** dont doivent bénéficier les Sem, Spl et SemOp au regard des autres entités intervenant dans le champ de l'action publique locale.

« *Par cette initiative, la FedEpl est pleinement dans le rôle qu'attendent d'elle les 11 000 élus présidents et administrateurs d'Epl qui la composent* », observe **Jean-Marie Sermier**, président de la Fédération des Epl, qui rappelle que l'enjeu est de conforter la contribution des 1 310 Epl à l'attractivité des territoires, fortes des 276 000 emplois qu'elles génèrent grâce à un chiffre d'affaires annuel cumulé de 13.7 milliards d'euros.

Ouverte le 8 octobre par la matinée dédiée au financement des projets ultramarins avec la ministre des Outre-mer **Annick Girardin**, cette édition 2019 a également souligné la **dimension européenne** d'un mouvement qui compte près de 30 000 entreprises au service du développement des territoires dans l'ensemble des pays de l'Union européenne.

Par ailleurs et dans le contexte de la mise en œuvre de la loi ELAN, une vingtaine de Sem immobilières créeront d'ici la fin de l'année une **société de coordination (SC) nationale** représentant un total de 25.000 logements, permettant de mutualiser des ressources et expertises. **Jean-Marie Sermier** souligne à ce titre que « *l'anticipation et l'innovation sont les moteurs qui guident l'action de la Fédération des Epl, au service d'un objectif final qui est d'apporter les solutions les plus pertinentes aux élus locaux, et la meilleure offre de logement à nos concitoyens* ».

Le Congrès a permis également comme chaque année de distinguer les lauréats des **Trophées des Epl 2019**. Placé sous la présidence d'**Eveline Duhamel**, présidente de la section de l'aménagement durable des territoires du Conseil économique, social et environnemental (CESE), le jury a choisi de récompenser les réalisations suivantes dans les quatre catégories des Trophées :

- **Ville de demain** : « [Dis Papa, c'était quoi « un état des lieux sortant » ?](#) », SACVL
- **Services au public** : « [Une éolienne citoyenne dans le Jura](#) », SEM ENR CITOYENNE
- **Bâtiment durable** : « [Le service public réunionnais de performance énergétique de l'habitat](#) », SPL HORIZON REUNION
- **Attractivité des territoires** : « [Campus de l'Espace \(Normandie, Vernon\)](#) », CAMPUS DE L'ESPACE

Le jury a en outre souhaité attribuer une **mention spéciale** à la « [Création de l'agence de développement économique d'Angers Loire Métropole : Aldev - Angers Loire Développement](#) », et un **coup de cœur** à la SEMSA pour son initiative « [La Santé de proximité au coeur des quartiers](#) » à Savigny-le-Temple.

Félicitations à chacun d'entre eux !

- **Contact presse : Karine BAUDOIN** - 06 30 08 42 14 - contact@karinebaudoin.com

Les Entreprises publiques locales

Les Entreprises publiques locales regroupent 1 310 Sociétés d'économie mixte (Sem), Sociétés publiques locales (Spl) et Sem à opération unique (SemOp) en activité en France. Elles interviennent dans une quarantaine de domaines, principalement dans l'aménagement, le logement, l'environnement, l'énergie, le développement économique, la mobilité, le tourisme, la culture et les loisirs. Le montant de leur capitalisation s'élève à 5 milliards d'euros, détenu à 65% par les collectivités territoriales de métropole et des Outre-mer. En 2018, elles ont réalisé un chiffre d'affaires de 13,7 milliards d'euros et totalisent près de 65 000 emplois directs. Toutes les infos sur lesepl.fr

Par Benjamin GALLEPE